

De: AUMONIER Philippe [Philippe.Aumonier@stanislas.fr]

Envoyé: lundi 12 novembre 2007 08:51

À: Gabriel.Det@ac-clermont.fr

Objet: Réponse à votre demande

Cher Monsieur,

L'évaluation d'un dossier d'élève candidat à une prépa se fait en fonction de plusieurs critères:

- appréciation du niveau du lycée d'origine (pourcentage de réussite au bac en particulier)
- évolution des résultats de l'élève tout au long de sa 1ère et de ses deux trimestres de TS
- est-il en spé maths ?
- lecture attentive de l'appréciation manuscrite des professeurs en regard de chaque matière
- appréciation du chef d'établissement sur la fiche pédagogique jointe au dossier
- avis général (très favorable-favorable-réservé-défavorable) et niveau de la classe (TB-B-AB...)

Comme l'indique le site Web de Stanislas, tout élève, quel que soit son établissement d'origine, peut très bien me rencontrer pour avoir un entretien avec moi et me présenter son dossier (prendre rendez-vous au 01 42 84 88 12). Il peut également se rendre aux "portes ouvertes" du 9 février (candats MPSI ou PCSI) ou du 16 février (candidats ECS ou BL) au cours desquelles il pourra montrer son dossier à un de mes professeurs.

Espérant avoir répondu à vos interrogations, je vous prie d'agréer, cher Monsieur, l'expression de mes sentiments dévoués.

Philippe Aumonier
directeur des CPGE